

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 52 (1901)
Heft: 9

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications.

La section forestière à l'exposition cantonale vaudoise à Vevey.

Les expositions forestières sont toujours très utiles parce qu'elles familiarisent le public avec l'activité plus au moins cachée des sylviculteurs, et nous nous faisons un devoir de signaler ces démonstrations publiques partout où elles se produisent. Voilà pourquoi nous voudrions conduire nos lecteurs à travers la section „Forêts Chasse et Pêche“ de l'exposition de Vevey.

C'est l'administration des forêts cantonales qui a exposé les sujets les plus intéressants, parmi lesquels nous signalons les modèles délicatement exécutés du câble établi dans la Vallée de l'Eau froide, ainsi que les divers travaux d'art exécutés en vue du flottage, qui fut en usage jusqu'en 1895; puis une réduction très réussie aussi des travaux de défense contre les avalanches au Haut Ferruz dans la vallée de la Tinière près Villeneuve, modèles qui tous ont été fabriqués par Mr. Dupertuis à Lausanne.

Une collection de sections de bois de 90 différentes essences est aussi très remarquée.

Mr. *Puenzieux*, chef du Service des forêts, expose son intéressant travail sur le reboisement de la plaine du Rhône. Les zones de protection plantées sur la rive droite du Rhône en aval de Bex sont reportées sur la carte topographique au 1: 25,000 qui accompagne cet ouvrage. Une série de photographies illustre les déformations subies par les arbres de cette région par suite du courant d'air permanent qui règne dans la vallée.

Mr. *Decoppet*, inspecteur forestier de l'arrondissement de Bex, a réuni dans une belle monographie toutes les données sur la dispersion du châtaigner dans la vallée du Rhône: de jolies photographies et 16 feuilles de l'Atlas Siegfried relatant toutes les stations connues du châtaigner rendent cette publication encore plus intéressante. Nous espérons que l'auteur voudra bien communiquer quelques extraits de ce travail aux lecteurs du „Journal“.

C'est avec intérêt aussi qu'on parcourt la belle exposition d'insectes nuisibles, organisée par Mr. Barbey, expert forestier. 18 vitrines renferment les principales espèces de papillons et de coléoptères connues dans notre pays, avec des échantillons de bois et d'écorce démontrant leur activité néfaste sur les plantes ligneuses. Tout le cycle de l'existence de ces petits mais dangereux ennemis de la forêt ressort clairement de l'arrangement très artistique de ces matières. Mr. *Barbey* expose également son intéressant livre sur les Bostrichides de l'Europe centrale.

L'espace limité dont dispose notre journal ne nous permet pas, malheureusement, de prolonger la liste des exposants. Mais nous tenons à affirmer ici que l'exposition forestière à Vevey représente sans contredit un grand succès pour ses organisateurs. Leurs efforts, du reste n'auront

pas été vains, ils seront récompensés par l'intérêt grandissant que le grand public prendra désormais aux travaux des forestiers vaudois.

(Py).



L'imprégnation des bois par l'électricité.

L'imprégnation du bois se pratique, en grand, principalement pour les traverses de chemins de fer, poteaux de télégraphes, pavés en bois, etc., afin de donner au bois une résistance plus grande contre les intempéries, la pourriture, etc. Pour le bois à ouvrir des ébénistes et charpentiers l'imprégnation est peu en usage encore, parce que nombre de bois à structure serrée ou de consistance résineuse ne se laissent pas imprégner du tout ou s'imprègnent mal.

Il ne restait donc pour les bois à ouvrir d'autres ressources que de les sécher convenablement au grand air ce qui ne laisse pas d'être fort coûteux.

Mais voici que le journal „Iron Age“ vient de vulgariser un procédé appelé à donner au bois en peu de temps toutes les propriétés qu'il n'acquerrait jusqu'ici qu'après des années de séchage.

Ce procédé fort curieux est l'imprégnation par électricité.

L'appareil dans lequel on opère consiste en une grande et spacieuse auge en bois, au fond de laquelle est ménagée une grande plaque de plomb reliée au pôle positif d'un générateur de courant. Le bois à traiter est posé sur cette plaque et recouvert d'une seconde plaque également en plomb et de mêmes dimensions qui représente le pôle négatif. L'auge toute entière est remplie d'une solution de 10⁰/₀ de colophane et de ³/₄⁰/₀ de carbonate de soude. Sous l'influence du courant la sève du bois est éliminée et vient à la surface du bain, tandis que le bois absorbe la solution par ses pores et s'en imprègne. Après ce procédé qui dure de 5 à 8 heures, les bois sont retirés du bain et séchés naturellement ou artificiellement. Le séchage naturel s'opère, en été, en quinze jours.

Une installation de ce genre a été montée par la maison d'électricité Johnson et Phillip à Charlton Junction, Londres. Le courant employé est de la force de 110 volts, et la consommation d'énergie est de 1 kw. par heure et par mètre cube de bois à imprégner. Pour des bois fraîchement coupés et encore humides, la consommation d'énergie est encore moindre. La température du bain est maintenue à 40 à 45 degrés centigrades. Le procédé permettrait même de rendre ouvrable des bois jusqu'ici sans emploi dans la menuiserie.

La Société française du Carbonyle, 188—190, Faubourg St-Denis, Paris, peut donner des renseignements sur le procédé de conservation par le carbonyle.

(Timber Trade Journal).

